

PV à valider à l'AG du 12 juin 2026

PV AG DU COMITE

21 JUIN 2025 AU VENDESPACE

A 9H45, La Présidente du Comité de Vendée de Handball ouvre l'Assemblée Générale qui peut débuter car le quorum est largement atteint.

En effet, 27 clubs sont présents et un a donné pouvoir. Un autre est présent mais n'a que voix consultative et n'a pas accès aux votes.

Le nombre total de voix pour cette assemblée représente 149 voix sur les 157 totales.

Discours de la Présidente :

Monsieur le Président du conseil Départemental

Monsieur le Maire de Mouilleron le Captif,

Monsieur le président du CDOS, Jean Philippe,

Monsieur le représentant du Crédit Mutuel, Nicolas

Madame la Représentante de la Ligue des Pays de la Loire, Anaïck

Mesdames et messieurs les présidentes et présidents des clubs Vendéens,

Une fois n'est pas coutume, permettez-moi de commencer par parler de moi. Enfin de ma vie de maintenant. Vous me voyez plus souvent dans les salles. J'y suis toujours très bien accueillie. L'année 2024 et le début 2025 ont été particulièrement difficiles pour mon mari et moi. La maladie a été, là aussi, la plus forte puisque Guy nous a quittés le 6 mars. Je voudrais vous remercier pour votre présence, pour tous vos messages qui m'ont aidée dans cette épreuve. Merci.

Et comme un malheur n'arrive jamais seul, il a fallu pallier la deuxième démission en 2 ans de notre Secrétaire Général.

Aujourd'hui, je veux remercier le Conseil Départemental qui met à notre disposition ce bel outil qu'est le Vendéspace. Cette année, nous avons décidé d'organiser l'Assemblée Générale en même temps que nos finales de coupes. Ça sera sûrement différent des autres années, un chevauchement d'activités (le critérium « rêve ton hand » va se dérouler en même temps que notre AG). Seul l'avenir nous dira si c'est une bonne idée.

PV à valider à l'AG du 12 juin 2026

Parmi les évènements qui ont marqué cette saison sportive 2024-2025 sur notre territoire :

Côté Féminin :

Une première dans le handball féminin Vendéen (la nouvelle est tombée dimanche matin sur ouest France) : l'équipe féminine de la Roche sur Yon va accéder à la D2 National et cela grâce un parcours sportif exceptionnel (deuxième de leur poule de N1) et meilleure deuxième des quatre poules de N1). Cette accession est une première pour notre territoire et récompense le travail de tout un club et montre que le Handball Féminin performe en Vendée. Nous leur souhaitons le meilleur pour la suite. Et à quand la D1... Donc pour cela je vous demande de les applaudir comme il se doit.

Toujours côté Féminin : Bravo aux joueuses de Benet en Prenat F qui finissent brillamment deuxième de leur championnat. La N3 n'est plus très loin. D'ailleurs, nous les verrons ce dimanche en Finale de Coupe de Vendée contre le SEC OHB qui remonte en Excellence Région.

Côté masculin

Toutes nos félicitations au Club de la Ferrière VHB qui accède au niveau National 3 en finissant premier de leur poule. Nous leur souhaitons le meilleur lors de la découverte de ce nouveau niveau de compétition. Donc pour cela je vous demande de les applaudir.

On n'oublie pas le club de Pouzauges VHB qui se maintient en N2 en finissant deuxième.

Côté Jeunes

La très belle performance des U17 féminines de Chavagnes championnes des Pays de la Loire et des U16 masculins de la convention PVHB-USHB champions des Pays de la Loire. Je n'oublie pas le parcours de nos jeunes vendéens et vendéennes dans les championnats jeunes nationaux.

J'en oublie sûrement, mais je les félicite tout autant et vous demande d'applaudir tous ces jeunes qui représentent la formation vendéenne de ces clubs.

Côté Licences

Pour l'année 2022 – 2023, nous avions lancé le pari d'atteindre les 5000 licenciés, pari que nous avions tenu.

Cette année, le nombre de licenciés a augmenté de 5%, on est 5475 licenciés. Nous sommes encore loin de la Loire Atlantique avec (15600 licenciés).

Concernant notre positionnement vis-à-vis des cinq départements qui composent notre ligue nous sommes deuxièmes devant le Maine et Loire. Restons sur cette progression annuelle. J'en profite pour féliciter tous les clubs Vendéens qui accueillent au quotidien tous ces licenciés.

Côté Evènements

Cette année, le club et la Commune de Chavagnes ont accueilli dans leurs salles et Plaine des Sports les Inter comités (1/2 finales Nationales) avant la finale à Orléans qui a eu lieu début juin)

PV à valider à l'AG du 12 juin 2026

Les jeunes sportifs (année 2011), leurs accompagnateurs ont été bluffés par l'accueil, la disponibilité, la gentillesse des bénévoles Chavagnais. Ils remercient la Commune, le club de Chavagnes, le Comité et tous les bénévoles et reviendraient bien l'année prochaine. Nos Vendéennes et Vendéens représentaient notre département, les jeunes filles terminent à une très honorable 3 ème place derrière les Girondines vainqueuses de ces intercoms. Quant aux jeunes garçons, 4 d'entre eux ont intégré l'équipe territoriale. Bravo à eux pour leur très beau parcours.

Côté sections sportives du Comité :

- Collège Nicolas Haxo : à la Roche sur Yon
 - 3 élèves vont intégrer le Pôle Espoirs à Nantes.
- Lycée Georges Clemenceau : à Chantonnay

Les filles sont allées faire les finales des championnats de France UNSS à Carcassonne et terminent à la très belle 5 ème place sur 12 Sections sportives de France.

Malheureusement encore cette année, toutes les demandes d'intégration ne peuvent être honorées.

Côté Être attentif les uns aux autres et se Respecter

Cette saison au rayon des incivilités, des violences verbales, le nombres de disciplines ne se compte plus. Encadrants, Arbitres, Parents, Joueurs et Joueuses. Semaines après semaines, la pile des dossiers ne cesse de grandir.

Notre objectif pour demain continuer d'informer, de sensibiliser et d'accompagner les acteurs de notre sport sur ce que sont les comportements contraires aux valeurs du sport ainsi que leurs conséquences juridiques respectives et éviter ainsi certaines banalisations.

Côté Médailles

Chaque année le Comité départemental des médaillés Jeunesse et Sport lance le challenge du jeune bénévole. A cette occasion, les clubs sont destinataires d'un imprimé à remplir pour mettre en évidence les jeunes bénévoles des clubs. Cette démarche matérialise l'engagement de nos jeunes dirigeants.

Côté Agenda manifestation sportives

Désormais, nous pérennissons des dates pour des manifestations organisées par le Comité avec des clubs supports :

- Tournoi de Benet le 8 mai (tournoi des sélections départementales regroupant les départements limitrophes côté ligue Aquitaine)
- Les petits princes et les experts des Sables aux Sables (Tournoi Beach)
- Les Grands Stades à Chantonnay (Tournoi de Hand à 4 Scolaire)

PV à valider à l'AG du 12 juin 2026

- Tournoi de début de saison pour les U8 - U10 à Chantonnay début octobre
- Tournoi Loisirs Hand à 4 le 1^{er} week end de décembre à Dompierre
- Le critérium du jeune handballeur dans les clubs (première marche de la détection départemental).

Je vous invite à noter ces dates.

Côté Vie du Hand et s'Assurer

Je sais vous allez me dire avant ! Mais aujourd'hui la réalité n'est plus la même. Car trop de personnes ne prennent pas l'Assurance Individuelle Accident pour faire l'économie de quelques Euros.

Actuellement sur les 500 000 licenciés FFHB, 76 668 ont refusé l'Individuelle Assurance. En Parallèle Les frais médicaux et chirurgicaux augmentent, les remboursements Sécurité sociale et Mutuelles diminuent,

- Un exemple

Pour les ligaments croisés, il y a 2 200 € de reste à charge entre les honoraires libres des chirurgiens et le déremboursement de la Sécu et des mutuelles ;

Mais il y a aussi le cas d'un décès, malheureusement ça n'arrive pas qu'aux autres, et lorsque ça arrive, il ne reste plus que les yeux pour pleurer.

Tout ça pour faire l'économie d'une adhésion d'un coût variant de 0.40 € à 3.25 € (suivant l'âge et le type de licence) qui est d'office compris dans le prix de sa licence, et que si la case Individuelle Assurance est décochée, inutile de faire une déclaration d'accident, vos licenciés ne pourront prétendre à aucune indemnité.

Côté Salariés et Bénévoles

Philippe est toujours présent, dur dur pour lui quelques fois, il est très sollicité pour des questions. Questions qui maintenant, et ce grâce à notre alternant Axel, qui a mis en place le nouveau site internet, trouveront réponses avec des informations à jour, dont les règlements. Donc à partir de maintenant avant d'interroger Philippe, tapez : Comité Vendée hand ou comite hand 85

Vous trouverez une réponse à une grande partie de vos interrogations.

Je terminerai par un énorme merci.

Aux Salariés : Philippe, Gaël, Thomas et Axel qui va faire sa deuxième année d'alternance avec nous, merci à vous quatre, pour tout le travail accompli.

Et merci à vous, Colistières et Colistiers qui œuvrez tout au long de la saison bénévolement, Merci à vous Bénévoles des clubs, vous qui avez intégré durant la saison les différentes commissions (COC, Technique, communication, Développement) dans lesquelles vous apportez votre savoir, votre aide précieuse et votre temps.

Pour cette nouvelle année sportive 2025 - 2026

PV à valider à l'AG du 12 juin 2026

Nous continuerons d'apporter un service aux Clubs, nous participerons au développement du Handball en Vendée, nous accompagnerons les acteurs et actrices de notre sport.

Merci de votre écoute
Bonne vacances à vous toutes et tous

Après son discours, la Présidente laisse la parole à M. GUIGNARD, Président du CDOS, qui revient sur le succès des JO 2024 qui ont amené un nouvel élan. Elan qui malheureusement est un peu coupé à cause des différentes coupes budgétaires et le manque d'infrastructure sportive pour accueillir les licenciés. Le mouvement sportif va devoir réfléchir à de nouvelles pratiques sportives plus en adéquation avec le mode de vie des gens. (moins compétitif et plus de loisirs à la carte).

Il fait un petit aparté sur la nouvelle Maison des Sports. L'étude avance vite. Des plans ont déjà été projetés et l'appel à projet ne devrait pas tarder. Elle devrait être effective avant la fin de la mandature.

M.FROUIN réaffirme son soutien et celui du CMO au monde associatif et notamment celui du handball. Il se tient à la disposition des clubs.

Il précise que la nouvelle convention entre le CMO et le Comité a été signée le 28 février dernier.

Mme RICHARD après avoir excusé M. Huaultmé (Président de la Ligue des Pays de Loire), remercie les clubs de leur présence et apporte quelques précisions sur l'obligation du port de lunettes de sport. Celles-ci seront obligatoires pour la saison à venir. Pour aider les personnes concernées, la Ligue vient de passer un partenariat avec un opticien qui propose des lunettes de sport à des tarifs préférentiels pour les licenciés.

Elle dresse également un bilan sur la labellisation et les demandes de subventions. Elle regrette que peu de clubs les demandent. Pour la labellisation 9 clubs vendéens ont postulé et 6 ont été labellisés. Pour le dossier ANS, 8 clubs sur les 31 ont établi un dossier et 4 ont obtenu une subvention.

Très souvent les refus sont dus à des dossiers mal préparés et une absence de projet associatif.

Thierry Foussard prend la parole. Il tient à évoquer les deux points suivants :

Pas de concurrence dans la Famille des Handballs.

Le handball est obligé de se penser différemment qu'il y a quelques années encore. Les attentes sociales ont évolué rapidement cette dernière décennie même si les choses avaient déjà évolué depuis le début des années 2000.

Aujourd'hui le demande de compétition est moins fort. Certes il y en a encore qui veulent jouer au hand de compétition mais si l'on veut élargir la base de notre sport pour vivre et survivre, il faut accepter de revenir aux origines éducatives et sociales de notre sport. Il faut accepter l'idée

PV à valider à l'AG du 12 juin 2026

que désormais il y a 2 handballs : ceux pour faire de la compétition avec le hand à 7 traditionnel, le Beach hand, le hand fauteuil, le hand sourd. Et puis à côté et non en concurrence et tout aussi légitime les handballs loisirs, plaisirs et santé : le Handfit, le hand à 4, sans oublier le Baby Hand bien sûr. Et je pense même qu'en deçà de 11 ans, il ne devrait pas y avoir de compétition. On devrait réapprendre à nos gamins (et aux parents...) que le sport c'est avant tout du jeu, du plaisir et que la compétition n'est pas une fin en soi.

Ici un exemple concret du handball plaisir : le Hand à 4 qui se joue en plus en mixité, hommes et femmes ensemble et pas séparés. Et cela à tous Ages

La parité

La parité s'imposera obligatoirement en raison de la loi de mars 2022 pour les ligues régionales. En 2025, il faut encore des lois pour que des femmes puissent diriger avec des hommes des organisations sportives. Si la parité n'est pas une option pour les niveaux régionale et fédérale, elle l'est encore pour le niveau départemental et pour les clubs. Espérons que le handball saura montrer la voie comme il a su le faire jusqu'à présent. Osons hommes et femmes faire un monde plus accueillant et respectueux des unes et des autres. Nous savons tous et toutes que le handball peut relever ce défi !

Au niveau des pratiquants, c'est presque le cas puisque la saison dernière on a atteint quasiment 40% de licenciées, une première dans notre histoire.

Ensemble, hommes et femmes, faisons encore un effort pour que le handball soit un handball pour tous et toutes !

- Travaux de l'Assemblée Générale :

1- Le Passé :

- Etude du rapport de Gaëtan Lettier (Commission Sportive): Adopté à l'unanimité
- Etude du rapport de Serge Guibert (Com/Dev) : Adopté à l'unanimité
- Etude du rapport de Anilda Siloret (Commission Technique) : Adopté à l'unanimité
- Etude du rapport de Emeline Boudé référente 85 de la CTA
- Etude du rapport de Mehdi Seddouki Référent Beach 85
- Etude des rapports des CTF Gaël DORET et Thomas BREMAUD

PV à valider à l'AG du 12 juin 2026

- Rapport financier M. Bouanchaud cabinet Agora Experts :

M. BOUANCHAUD précise que c'est un exercice un peu tronqué. En effet à la suite de l'AG Financière d'octobre 2024 où la décision avait été prise de passer les comptes du Comité en année civile, le compte présenté ne comporte que quelques mois (de juin à décembre 2024).

Le compte de résultat est donc négatif de 14805€ qui s'explique largement sur le changement d'exercice comptable (peu de facturation sur la période juin-décembre).

Il en va de même pour la trésorerie à 211000 euros soit 12500€ de moins qu'au dernier bilan.

A l'issue de l'intervention de M. BOUANCHAUD, le compte de résultat est adopté à l'unanimité et quitus est donné à la Trésorière.

A l'issue de cette première partie de l'étude du passé, un temps d'élection était prévu. En effet, deux personnes avaient souhaité entrer au CA. Hélas les statuts du Comité ne pouvaient permettre ces élections car la parité homme/ femme n'aurait plus été respectée au sein du Conseil d'Administration.

2- *L'Avenir :*

La deuxième partie de l'AG s'est effectuée en étudiant les différents projets des commissions.

- Projets Arbitrage :

Emeline BOUDE référente 85 de la commission arbitrage régionale se fait le porte-parole des projets arbitrage sur le territoire qui confirme la volonté de continuer à accompagner les arbitres (jeunes et moins jeunes) dans leur formation mais aussi accompagner les clubs dans leur structuration interne sur l'arbitrage.

Un débat s'engage avec divers intervenants (Ferrière, Luçon, Pouzauges). Les différents sujets débattus sont divers tels que l'aide pour les clubs pour former leurs jeunes arbitres, le manque d'accompagnateurs arbitres (possibilité que le comité puisse former des accompagnateurs de jeunes arbitres).

Le club de Luçon estime que la formation des arbitres a été déléguée aux clubs par la Ligue et les Comités.

La réflexion se fait également par la création de bassins géographiques sur lesquels des formations basiques pourraient être dispensées.

PV à valider à l'AG du 12 juin 2026

Il ne faut pas oublier que l'arbitrage est une notion importante pour la CMCD. Des équipes peuvent être pénalisées de plusieurs points en cas de non-respect des quotas d'arbitrage.

Emeline BOUDE précise également qu'une réflexion allait être menée sur les formations initiales. En effet beaucoup de personnes s'y inscrivent pour satisfaire aux prérequis pour leur club. Hélas, on ne les revoit plus ou peu sur les terrains durant la saison pour siffler.

Pas de vote sur le sujet arbitrage car ces projets émanent de la Ligue et ont donc été votés durant l'AG de Ligue.

Projets Communication et Développement :

Serge GUIBERT, Président de la Commission présente les différents projets pour la saison à venir.

Pas de question concernant les différents sujets.

Les projets de la commission sont adoptés à l'unanimité.

Projets de la Commissions Sportive :

Gaëtan LETTIER présente les différents projets. Il est annoncé qu'un groupe de travail sera mis en place avec la Commission Technique pour parler du décalage qu'il y a entre les catégories U10M et U11F. En effet il y a une année de moins en U11f qu'en U10 M ce qui peut être pénalisant pour les clubs qui ont peu de filles dans cette catégorie).

Un débat s'est instauré avec les clubs de Pouzauges, Luçon, Les Essarts, Les Achards, Les Herbiers concernant les catégories d'âge.

Le souhait serait d'harmoniser les catégories d'âge en masculin et féminin. Ce serait plus compréhensible pour tous. Il y a quelques années c'était le cas. Pourquoi plus maintenant ?

Depuis plusieurs années, la Ligue a adopté cette façon de fonctionner et le Comité de Vendée en est dépendant. Si les clubs vendéens souhaitent changer cela, il faut porter le projet au niveau régional.

D'autres questions ou remarques se sont faits jour tels que les créneaux de salle qui commencent à être ardu pour certains clubs.

Le club des Sables signale que dans le projet, la date des engagements pour les équipes jeunes est plus tôt que d'habitude (22 août). Cela pose souci car beaucoup de jeunes n'ont pas encore repris leur licence à cette date-là et donc il y a un manque de visibilité sur les effectifs.

Gaëtan LETTIER précise également que certains matchs, en jeunes notamment, pourront se dérouler sur des dates de vacances sur la saison 2025-2026 car le souhait est de faire plus de dates dans les poules de brassage en début de saison.

PV à valider à l'AG du 12 juin 2026

Les projets de la Commission Sportive sont adoptés à l'unanimité.

3- *Les finances :*

La présentation du budget prévisionnel 2025 et les tarifications pour la saison 2025-2026 sont présentés à l'assemblée.

Pour faciliter le travail des trésoriers de clubs mais aussi le secrétariat du Comité des facturations seront regroupées. Ainsi, il y aura pour la prochaine saison que deux factures au lieu de 7 pour les frais techniques et administratifs. Bien sûr les autres factures (facturation licences, engagements, adhésion, ...) restent toujours d'actualité.

A noter sur la tarification quelques points :

- Le Comité a souhaité diminuer sa part sur certaines licences, (dirigeants, loisirs, Handfit Hand Ensemble, Baby Hand). La part passe à 5 € en 2025-2026 au lieu de 15.30€ pour certaines catégories en 2024-2025.
- La part Comité sur la tarification des licences a été uniformisée à 26.00 pour toutes les catégories compétitives.

Des remarques (Luçon) se font sur la décision d'augmenter les amendes.

Le souci est que l'amende doit rester dissuasive car on voit bien que certains clubs ne jouent pas le jeu et s'il n'y avait pas d'amende, il y aurait un grand n'importe quoi.

Le budget prévisionnel et la tarification sont adoptés à l'unanimité des participants.

Après l'adoption Chantal NOURRI prend la parole pour connaître le souhait des clubs sur la facturation des licences. Doit-on rester comme ces dernières années avec 3 facturations + un reliquat ou bien faire une seule facturation comme le propose la Ligue.

La décision est prise de rester en tiers.

4- *Validation des statuts et règlement intérieur*

Lors de l'Ag financière d'Octobre 2024, les statuts et règlements du Comité avaient été validés par les clubs vendéens.

A la relecture fédérale, il est apparu quelques petites erreurs d'écriture et de date ne changeant en rien le fond des documents. Ces modifications sont présentées aux clubs.

L'ensemble des clubs vendéens adopte ces modifications

PV à valider à l'AG du 12 juin 2026

5- *Divers*

Le club de Luçon pose une question concernant la baisse des subventions de l'Etat. Y a-t-il eu anticipation par rapport à cela.

Actuellement, il faut effectivement continuer à se pencher sur ces diminutions de subventions.

Le Comité est en recherche de nouveaux partenaires pour essayer d'y pallier.

Le club de Dompierre revient sur la labellisation. Il trouve que trop peu de communication est faite par la fédération sur la campagne de labellisation (un seul mail reçu). De plus cette campagne est étalée sur deux ans ce qui est regrettable.

Le club des Essarts propose de recréer les réunions Comité/Clubs.

A 12h30, la Présidente remercie les clubs et les invités pour leur participation et clôture l'Assemblée Générale.